4e ANNÉE, N° 140. — VENDREDI, 19 JANVIER 1849.

ON S'ABONNE:
à Constantinople, au Bureau du Journal, à Galata.
Dans les Villes du Littoral, l'Agence des Paquebots français.
à Malte, chez M. G. Muir, libraire.
à Paris, chez M. Chateauneuf aîné, rue Richer, N. 6.
à Marseille, chez Me veuve Camoin et Cie.
à Londres, chez MM. James Cowie et Son, Foreign Newspaper Office, 2, St Aun's Lane, general Post Office.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE
ECHO DE L'ORIENT.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Constantinople ...... un an, 8 colonn.
» 6 mois, 4 »
Provinces et Etranger un an, 9 »
» 6 mois, 5 »
PRIX DES ANNONCES:
La ligne.......... 5 piastres du 6.-8
Le Journal paraît les 4, 9, 14, 19, 24, 29 de chaque mois.
Les abonnements datent du 1er et du 16.

INTÉRIEUR.

CONSTANTINOPLE, 19 Janvier.

Nous lisons dans le *Courrier d'Athènes* du 8 janvier un article assez curieux : nous disons *curieux*, bien qu'il pût être qualifié autrement; mais hâtons-nous d'ajouter, par esprit de justice, que ce journal ne l'a pas *commis*; il n'a fait que le reproduire, sans l'accompagner de la plus petite observation de nature à nous faire savoir ce qu'il en pense : de sorte qu'on ignore s'il l'approuve ou s'il l'improuve. Qui ne dit mot, consent : serait-ce le cas de lui appliquer ce proverbe? Nous le ferions, qu'il ne s'en formaliserait probablement pas. Lequel des journaux grecs n'a eu, une fois ou autre, la pensée qui fait le fond de l'article dont nous parlons ? Preuve évidente qu'en cet endroit, ils sont tous pétris du même limon. « Tout change dans la nature, dit l'Enfant prodigue dans un vaudeville de ce nom ; moi seul, hélas! ne peux changer. » Les journaux grecs sont comme l'Enfant prodigue. Les idées erronées qu'ils avaient dans leur enfance, ils les ont eu dans leur jeunesse et dans l'âge mur : ils les auront toujours, surtout lorsqu'il s'agit de la limite des frontières de leur pays. Ne dirait-on pas des enfans qui étouffent dans des habits de géant ? L'espace, assurément, ne manque pas aux Hellènes : ils sont au plus un million sur le territoire qu'ils foulent, mais qu'ils ne fécondent pas, et deux millions au moins y seraient au large.

L'article reproduit par le *Courrier d'Athènes* est du cru du *National*, feuille également d'Athènes et de plus ministérielle, ce qui rendrait la chose sérieuse, si elle pouvait l'être. Le voici tout entier:

« Il est maintenant connu que le représentant de l'Angleterre à Athènes, d'un commun accord avec ceux de Russie et de France, a communiqué au gouvernement grec un mémoire de M. Canning à la Porte Ottomane sur la sûreté des frontières.

» Dans ce mémoire, le ministre anglais à Constantinople exposant à la Porte la nécessité d'affermir la bonne entente entre les deux états limitrophes, dans leurs intérêts réciproques bien entendus, examine les mesures qu'il serait utile de prendre, de part et d'autre, dans le but d'atteindre la répression du brigandage sur les frontières.

» Notre gouvernement a donné l'assurance de son concours, en toute circonstance, à l'application des mesures arrêtées par MM. les ministres étrangers ; mais ces mesures, prises plutôt pour la sûreté des frontières turques, auront-elles le même résultat pour la Grèce ? Nous en doutons, et nous disons avec une autre feuille, qu'aussi long-temps que nous n'aurons pas nos limites naturelles, qu'aussi long-temps que l'empire ottoman sera, pour ainsi dire, dans le territoire hellénique, que nos frères, tout autant de membres détachés de la société grecque, seront assujétis à un trône étranger, à la Turquie, il ne saurait exister de sécurité complète aux frontières, de paix et d'amitié sincères entre la Turquie et la Grèce.

» Si, comme le démontre le mémoire en question, et comme nous n'en doutons pas, les puissances protectrices désirent véritablement une paix et une union réelles entre les deux états, elles auraient dû asseoir sur ces bases leurs négociations relatives aux frontières, seul moyen de garantir la solution de cette grave question. Elles assureraient ainsi des bienfaits pour les deux pays, car alors seulement ils pourront songer à améliorer leur situation réciproque, y vouer toute leur sollicitude ; alors seulement pourra s'établir entr'eux une union sincère telle que l'exigent et la politique, et leurs intérêts mutuels; alors seulement la paix de l'Orient pourra être à toujours affermie.

» Jamais notre gouvernement ne trouvera de moment plus favorable que celui où il se traite des frontières, pour soumettre aux grandes puissances les importantes considérations qui se rattachent à ce point ; et, si les puissances protectrices pèsent mûrement la question, nous sommes convaincus qu'elles accorderont toute leur attention à porter remède à la décision *illogique* de 1832, ainsi qu'elles ont déjà commencé à s'en préoccuper.

» Nous n'étendrons pas davantage aujourd'hui nos réflexions sur cet important sujet, d'où dépend l'avenir de la patrie; nous n'avons voulu que lui donner une simple impulsion, nous réservant d'y revenir plus tard. »

En attendant que la feuille ministérielle d'Athènes revienne, comme elle dit, sur *cet important sujet*, examinons un peu le petit écrit, petit de forme et de pensée, qu'on vient de lire; et afin que les réflexions que nous aussi, nous allons faire, ne courent point le risque de paraître *illogiques*, nous suivrons la logique du *National*, qui procède par les voies de l'affirmation, de la synecdoque et de l'allusion : admirable trilogie!

Ce journal dit: « Tant que la Grèce n'aura pas ses limites naturelles, la répression du brigandage sur ses frontières sera impossible. » Voilà l'affirmation.

Ce journal dit encore : « Aussi long-temps que nos frères seront assujétis à la Turquie, il n'y aura ni paix ni amitié entre les deux états. » Voilà pour la synecdoque.

Ce journal ajoute : « Y eut-il jamais moment plus favorable pour la Grèce de demander aux trois puissances protectrices ses limites naturelles, que celui où il se traite des frontières ! » Voilà pour l'allusion.

Cette façon de raisonner nous paraît précieuse.

En voyant le brigandage qui désole depuis long-temps les frontières turco-grecques, les trois puissances protectrices ont dû s'émouvoir, et elles ont pensé avec raison que si le gouvernement hellénique avait besoin du concours de la S. Porte pour le réprimer, celle-ci s'empresserait de l'accorder : on la trouve, autant que cela dépend de sa volonté, toujours prête à adopter ou à seconder les mesures d'ordre et de progrès. Dans la pensée de ces trois puissances, le royaume grec n'a pas été fondé pour faire prospérer le brigande sur ses frontières, et nous doutons que ce soit en vue de ce résultat que l'Europe a mis si long-temps en réquisition son argent, ses soldats, ses poètes, son enthousiasme, jusqu'aux sourires et aux grâces séduisantes de ses dames. On fit alors ce qui aujourd'hui doit paraître impossible à tout le monde, tant la Grèce a si peu tenu ce qu'elle promettait : on fit ce que le *National* appelle irrévérencieusement la décision *illogique* de 1832. C'est ainsi que l'on paye les dettes de la reconnaissance.

Pour prix de leurs sacrifices, et ce n'est pas assurément montrer trop d'exigence, les trois puissances veulent que l'ordre et la sécurité règnent en Grèce, et que rien ne s'oppose à l'entente et à l'amitié que la Porte désire tant voir s'établir entre les deux états. Aussitôt la feuille ministérielle d'Athènes, d'accord avec une autre feuille sans doute aussi ministérielle, — nous ignorons si elles parlent seulement en leur nom, — répondent aux puissances: « En 1832, vous vous êtes montrées *illogiques*, et n'avez su ce que vous faisiez. Le brigandage dont vous vous plaignez, est l'œuvre de vos décisions; si vous tenez à ce qu'il disparaisse, soyez *logiques* et rapportez ces décisions; c'est-à-dire accordez-nous *nos frontières naturelles, afin qu'aucun de nos frères ne soit assujéti à la Turquie*. Alors, mais seulement alors, vous pourrez espérer de voir la Grèce se prêter au système de paix et d'amitié que vous souhaitez entre nous et la Porte. Sinon, nous compromettrons la paix de l'Orient autant qu'il sera en nous de le faire.»

Ce langage est bien, ou à peu près, celui du *National*. N'avons-nous pas raison de dire qu'il est curieux? Il veut pour son pays des frontières naturelles, ou bien le brigandage continuera d'avoir ses coudées franches ; c'est la seule alternative qu'il pose, qu'il affirme aux puissances ; et pour savoir ce qu'il entend par frontières naturelles, on n'a qu'à réflechir un peu à sa synecdoque, cette figure de rhétorique qui fait entendre plus ou moins que ce que l'on dit. Ici on ne peut pas entendre *le moins* ; du moment qu'on se trouve à l'étroit dans les limites actuelles, il faut entendre *le plus*. Or, comme la Grèce compte ce qu'elle nomme *ses frères assujétis à la Turquie* par millions depuis le territoire qui lui a été concédé par la décision *illogique* de 1832 jusqu'à Constantinople, il est probable que la feuille ministérielle d'Athènes pense qu'on ne peut être *logique* qu'à la condition d'étendre les frontières de son pays jusqu'à Ste-Sophie ; et comme elle croit sans doute que cet arrangement, qui n'aurait rien d'*illogique*, conviendrait à la Turquie, dès ce moment une paix et une amitié éternelles régneraient entre les deux états. Qui donc peut s'opposer à ce qu'il en soit ainsi? On traite des frontières ; où ? peu importe. Allusion adroite sinon exacte: on en traite, donc l'occasion est bonne pour étendre celles de la Grèce et bouleverser tout l'Orient afin d'y mieux établir l'union. Si nous demandions au *National* quels sont présentement les états dont on a agrandi le territoire, il serait peut-être embarrassé de nous le dire. Il nous semble, au contraire, que tous les efforts de la diplomatie ont tendu, au milieu des bouleversemens de l'année 1848, à empêcher qu'il fût rien touché à la carte politique de l'Europe, et nous ne sachions pas qu'elles aient changé de manière de voir. Cette feuille a donc perdu tout souvenir des immenses embarras que la Grèce a donnés et qu'elle donne encore aux trois puissances, pour se figurer qu'elles vont se remettre à l'œuvre pour s'en créer de plus grands encore et dont le résultat le plus clair et sans doute unique, serait une extension d'anarchie proportionnée à l'extension des *frontières naturelles*. Depuis 20 ans, le nouveau royaume a donné la mesure de ce qu'il pouvait pour la paix, l'ordre et le progrès de l'Orient. Cette expérience est plus que suffisante, et si elle était à faire, nous avons la ferme conviction qu'on ne la tenterait pas. On croyait travailler pour la civilisation, et c'est l'anarchie, une anarchie désespérante, puisqu'elle va jusqu'au brigandage organisé et permanent, qui a pris sa place. Nous avons eu déjà occasion de le dire, le temps de la petite politique est passé, et celui de la grande est venu; et c'est parce qu'il est venu, qu'on s'est aperçu que la Turquie est le seul agent sérieux de la civilisation de tout l'Orient. Elle aussi fait ses preuves en fait d'ordre et de progrès, non pas depuis 20 ans, mais depuis 8, et ces preuves sont autrement concluantes que celles de la Grèce. L'organisation y devient tous les jours plus forte, l'administration meilleure, le bien-être des populations plus grand, les consciences religieuses plus libres, enfin l'avancement du pays tout entier plus certain, plus assuré. Aussi en est-elle récompensée par les sympathies de l'Europe. Et c'est lorsque ces résultats sont évidents pour tous les yeux qui veulent voir, c'est lorsque des grandes commotions qui font trembler le le monde depuis près d'un an, il peut sortir tel événement qui obligera la civilisation à appeler à sa défense les grandes forces de l'Occident et de l'Orient, c'est alors, disons-nous, que, par une aberration d'esprit inconcevable, le *National* demande pour la Grèce contre la Turquie qu'on étende les frontières de son anarchie. Eh! mon Dieu, si le nouveau royaume dont le territoire est tout ce qu'il doit et peut être, se complaît dans le brigandage incessant qui dévaste ses frontières, la Turquie n'en prendra souci que pour empêcher que ses effets s'étendent sur ses possessions, et les trois puissances, qui jugeront si elles doivent aviser, auront un motif de plus de regretter de n'avoir pas vu assez clairement en 1827 et en 1832 l'avenir de ce pays.

Mais en finissant, nous nous apercevons de notre méprise : la Grece, c'est-à-dire la partie la plus nombreuse et la plus sage de la nation, non plus que son gouvernement, ne demandent rien de pareil. Ils savent que ce n'est pas d'un accroissement de frontières, mais de la prospérité de l'agriculture, du commerce et de l'industrie de la nation que sortira le bien-être de tous; ils savent aussi que leurs intérêts recevront toujours une vive impulsion des bons rapports qui existeront entre les deux pays, et que la misère qui les dévore ne peut être chassée que par l'ordre et le travail; ils savent enfin que ce qu'ils ont de mieux à faire pour reconquérir les sympathies de l'opinion, c'est de combattre incessamment leurs brouillons, qu'ils tiennent la carabine du brigand ou la plume du journaliste. Telles sont leurs pensées, bien différentes assurément de celles du *National*, à qui il faut en laisser toute la responsabilité, bien qu'il soit journal ministériel. Est-ce que des hommes d'état dignes de ce nom pourraient penser aussi follement que lui ?...

L'extrait suivant que nous empruntons au *Courrier d'Athènes* du 8 de ce mois, prouve que la cause du brigandage qui désole la Grèce n'est pas là où la voit le *National*:

« Dans notre numéro du 8 décembre, en recherchant les causes du brigandage qui désole le pays, nous avons signalé comme une des principales l'*impunité dont jouit le crime, l'indulgence incompréhensible qu'en toute circonstance manifeste le pouvoir à l'égard des malfaiteurs*, et cela *au détriment, au grand scandale de la morale publique.* Nous nous sommes élevés, avec raison, contre l'*abus du droit de grâce*.. *au profit des criminels condamnés aux travaux forcés à perpétuité*, pourvu qu'ils aient le *moyen de trouver un patron parmi les puissans du jour*.

» Deux exemples récens du même scandale viennent d'être donnés par M. le ministre de la justice : le voici. Un prêtre du village de Ménidi (Attique) avait été condamné, l'année dernière, par la cour d'assises d'Athènes, pour meurtre commis, en plein jour, sur la personne d'un de ses concitoyens, et de même un habitant de Salamine, pour avoir assassiné une malheureuse femme innocente. Eh bien! le croira-t-on? tous deux ont obtenu, il y a peu de jours, leur grâce pleine et entière, et sont rentrés dans la société qu'avaient épouvantée leurs crimes, et à laquelle leur présence ne peut qu'inspirer l'horreur et l'effroi, en même temps qu'elle justifie l'indignation générale contre de pareils actes de clémence qui jètent l'inquiétude dans les esprits droits et honnêtes, et compromettent la réputation du dispensateur le plus élevé de la justice. »

Les lettres que nous avons reçue de Bucharest par la poste russe sont du 31 décembre et du 5 janvier. Voici ce que nous écrit l'un de nos correspondans de cette ville, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'empereur Nicolas, dont nous donnons plus bas les détails d'après les journaux de la localité.

« Bucharest, 31 décembre 1848.

» La fête de la Saint-Nicolas, anniversaire onomastique de l'Empereur de Russie, a été célébrée ici le 6/18 courant, par suite des soins et dispositions du gouvernement, avec la plus grande pompe et solennité et avec un cérémonial qui empruntait un nouvel éclat à la présence de l'armée d'occupation, des généraux et officiers supérieurs et du général Duhamel, commissaire impérial.

» Jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, les rues de la capitale brillamment illuminées et tapissées de verdure ont été parcourues en tous sens par des flots compactes et pressés d'une foule innombrable, et chacun a remarqué avec plaisir l'attitude joyeuse et satisfaite ainsi que la contenance décente et même respectueuse du peuple. C'est avec non moins de plaisir qu'on a été frappé de l'union et de la cordialité qui règnent entre les troupes qui composent les deux armées.

» Un accord parfait et la meilleure entente sont également établis entre les commissaires et les généraux des deux puissances suzeraine et protectrice, et les habitans de la Valachie qui en sont les témoins s'en réjouissent à bon droit, certains que le résultat de cette union des deux hautes cours ne pourra être que favorable à leur patrie et sera sans aucun doute appliquée à favoriser les progrès du pays et le développement de toutes les ressources si fécondes et si nombreuses, à l'ombre de la paix et de l'ordre légal qui seuls peuvent les garantir et les assurer. »

Voici en quels termes les journaux de Bucharest rendent compte de la célébration de cette fête.

« A 8 heures du matin, S. Exc. le général d'infanterie Lüders a reçu les militaires et tous les sujets russes. Les officiers turcs de tout grade s'empressèrent aussi de lui présenter leurs félicitations.

» A 9 heures a commencé l'office divin dans l'église du monastère de Sarandar où se trouvaient déjà réunis tous les chefs militaires, le consul général de Russie avec les employés du consulat, S. Exc. le caïmacam, les ministres, tous les fonctionnaires valaques en uniforme et une foule immense. Une partie de l'Eglise et sa cour étaient occupées par des soldats pris dans les différens régimens. La messe a été officiée par le prélat Niphon assisté de plusieurs prêtres russes et en présence de Mgr le Métropolitain dont l'état de maladie l'empêchait de prendre part au service divin. A la fin de la messe, l'aumônier du régiment de hussards a prononcé un discours analogue à la circonstance. Immédiatement après on entonna le *Te Deum* pour la prospérité et la gloire des jours et du règne de S. M. l'Empereur, et les ferventes prières qu'on adressait au Roi des Rois étaient accompagnées de salves continuelles tirées par l'artillerie russe et ottomane de deux différens points de la capitale.

» Cette cérémonie terminée, S. Exc. le Caïmacam, Mgr le Métropolitain, le clergé, les ministres, les fonctionnaires, une députation de négocians et des habitans de toutes les classes s'empressèrent de présenter des félicitations à LL. EEx. le général en chef Lüders, le général Duhamel et à M. le consul de Russie. M. le président de la municipalité en se présentant avec les membres de ce corps au général Lüders et au général Duhamel, prononça un discours de la part de la ville. — LL. EEx. le commissaire impérial de la S. Porte, le commandant en chef des troupes ottomanes et MM. les consuls et agents des puissances étrangères vinrent de même offrir leurs félicitations. »

» A 1 heure la municipalité de la capitale a donné trois diners pour les pauvres sur les trois grandes places de la ville, et trois autres pour les soldats dans différentes localités. Celui qui a été donné dans le manège du prince Charles Ghika pour 500 soldats, a offert le plus beau spectacle. Les autorités Russes, ottomanes et valaques y assistaient. Le local avait été arrangé pour cette occasion avec un goût exquis. Plusieurs toasts y furent portés; les deux premiers par le général Lüders à la santé de S. M. l'Empereur Nicolas et de S. M. le Sultan, qui furent accueillis par des acclamations enthousiastes; le troisième par S. Exc. Fuad éfendi pour la brave armée russe, auquel le général Lüders répliqua par un autre toast pour la brave armée ottomane. Ces deux toasts firent éclater des hourras prolongés; le cinquième a été porté par le général Lüders pour la prospérité de la ville de Bucharest, et le dernier proposé par un des militaires pour la santé de S. Exc. le commandant en chef, excita un enthousiasme général. A ce dîner jouaient la musique nationale valaque et celle de la milice.

» A 4 heures il y a eu un grand dîner chez S. E. le général Lüders. Plusieurs toasts y furent aussi portés au bruit du canon tiré alternativement par l'artillerie russe et turque. Le premier a été porté par le général en chef à la santé de S. M. l'Empereur, le second pour S. M. le Sultan et pour l'amitié qui unit les deux Empires; S. Exc. Fuad éfendi y répliqua en proposant encore un toast pour S. M. l'Empereur Nicolas et la cordiale entente entre les deux hautes cours. Ensuite le général Lüders porta un toast pour les valaques et pour S. Exc. le Caïmacam, leur représentant. Les acclamations des convives étaient répétées par la foule qui encombrait la cour, la rue et la place où l'on avait établi l'artillerie, et allaient se perdre dans les chants nationaux des soldats russes.

» Le soir, toute la ville a été illuminée. L'émulation que la municipalité et des particuliers ont mise à se surpasser sous ce rapport, avait attiré dans les rues principales une population si nombreuse, qu'elle pouvait à peine circuler. On admirait surtout le magnifique transparent avec le chiffre de l'Empereur, devant la maison du général Lüders, ainsi que la vue magique que présentait la maison du général Duhamel. Les palais habités par LL. EExc. Fuad éfendi et Omer Pacha, et les casernes turques se faisaient aussi remarquer par leur brillante illumination. L'hôtel du consulat de Russie, qui ne le cédait en rien aux autres, n'avait pas moins excité l'admiration des promeneurs de toute nation qui s'y arrêtaient pour mêler leurs chants aux pièces classiques jouées par deux bandes qui se relevaient continuellement.

» Rien n'a troublé cette magnifique promenade où les Russes, les Turcs et les Valaques se confondirent dans un sentiment de fraternité. Le temps s'y prêta merveilleusement, car on croyait jouir d'une des plus belles journées printannières.

» A 9 heures, S. Exc. le général Duhamel donna un bal paré auquel assistaient toutes les notabilités militaires des deux armées, et celle de la ville. Rien n'a été négligé pour rendre cette fête aussi brillante qu'agréable. Les salons étaient décorés avec une recherche et un goût admirables. Le souper a été servi à deux heures après minuit, et ce n'est qu'à 4 heures du matin que se retira la société tout enchantée de cette brillante fête et de l'amabilité avec laquelle le général Duhamel ainsi que Madame son épouse firent les honneurs de ce bal.

» A l'occasion de cette imposante solennité, S. Exc. le Caïmacam gracia quarante détenus, commua la peine de vingt-trois autres, et fit distribuer des secours aux nécessiteux. »

Le même correspondant nous mande ce qui suit, à la même date:

« Par suite de ce qui a été convenu entre Omer pacha, commandant en chef des troupes ottomanes et gouverneur militaire de la capitale, et le général-major Danilewsky, commandant de la place pour les troupes russes (le général Refeld ayant obtenu sa démission à cause du mauvais état de sa santé), tous les postes de la ville qui étaient occupés jusqu'à présent exclusivement par les troupes ottomanes, sont maintenant alternativement occupés par les troupes des deux puissances qui se relèvent chaque deux jours. On voit de même de nombreuses patrouilles mixtes composées de soldats d'infanterie et de cavalerie des deux armées parcourir nuit et jour les rues de la capitale.

» Les dernières nouvelles de la Transylvanie sont favorables à l'Autriche. De nombreux renforts de troupes impériales étaient arrivés à Hermanstadt et à Cronstadt, et les Hongrois, battus dans plusieurs rencontres et cernés de tous les côtés par les détachemens dirigés par le commandant général baron de Puchner, allaient être sans coup férir traqués sur les monts Carpaths et forcés de se jeter en Valachie. Aussi les chefs des deux armées qui occupent la principauté, sur l'avis officiel qu'ils en ont reçu, ont pris avec empressement toutes les dispositions qu'exigent les circonstances, afin que les Hongrois soient désarmés aussitôt qu'ils passeront la frontière et disséminés dans l'intérieur du pays. Le 16/28 courant, Omer pacha est parti pour Tirgovest, Kimpoloung et Piteschti d'où il passera dans la petite Valachie et retournera à Bucharest par Giurgévo après une absence qui n'ira pas au delà de dix à douze jours. Il se propose d'inspecter les troupes stationnées sur les frontières et sur les autres points du pays.

» On donne aussi comme certain le prochain départ du général en chef de Lüders, commandant du 5e corps d'armée, qui se rendrait à Odessa en vertu d'un congé de 15 jours qu'il a obtenu de son gouvernement. Pendant son absence, le commandement de l'armée d'occupation serait confié au lieutenant-général Hasford, qui est à la tête des détachemens qui occupent la petite Valachie.

» L'administration du caïmacam Cantacuzène continue de plus en plus à justifier la confiance que lui ont témoignée les hautes cours et à satisfaire aux vœux de toutes les classes des habitans. La sollicitude qu'il ne cesse d'apporter au soulagement des classes pauvres et laborieuses par l'adoption de diverses mesures efficaces et le zèle infatigable qu'il déploye à garantir les paysans de tous abus, vexation et injustice, tout en veillant à ce qu'ils s'acquittent aussi de leurs obligations, lui ont acquis à juste titre l'affection générale et une très grande popularité. »

Voici la lettre que nous avons reçue d'un autre correspondant de Bucharest, en date du 5 janvier. Les nouvelles qu'il nous donne sont relatives aux affaires de la Transylvanie, où les Hongrois ont pénétré et obtenu des avantages assez importans. Par suite de cet échec, les habitans de Cronstadt ont demandé l'intervention des troupes russes.

« Bucharest, 5 janvier 1848.

» Nous venons de recevoir des nouvelles très alarmantes de la Transylvanie ; en voici le résumé. Un corps d'armée hongrois d'une force majeure a envahi ce pays voisin, et a attaqué les troupes impériales aux environs de Clausenbourg avec une impétuosité et une rapidité de mouvements telles que ces dernières, ayant perdu du terrain et n'ayant pu réussir à se rallier, ont été dispersées de tous les côtés. Il est, en outre, très probable qu'à la suite des opérations combinées des armées d'Autriche et de Gallicie qui ont déjà commencé leurs mouvements, toutes les forces révolutionnaires hongroises viendront se jetter successivement sur la Transylvanie, où ne manqueront pas de les attirer la richesse des districts habités par la race saxonne, et les caisses publiques qui se trouvent à Hermanstadt. Le commandant général baron Puchner s'est adressé, en conséquence, aux deux commissaires impériaux et au caïmacam pour leur demander que les caisses publiques et archives impériales soient reçues à Kiineni en Valachie, où il se voit obligé de les faire transporter, et de les y placer sous la garde du gouvernement valaque et des armées impériales. Il a en même temps recommandé à la bienveillance et à la protection du gouvernement valaque les nombreux réfugiés qui, de la Transylvanie et du Bannat, se disposent à chercher un abri sur le territoire de la principauté.